**Séance du CSE: 05.11.2022** 

Point: 10.2 Document n°: R-2022/23



## Résolution « Pour la promotion de la paix, la neutralité, les valeurs démocratiques et l'aide humanitaire »

## Accepté par le CSE le 5.11.22

La situation politique mondiale est inquiétante. Nous assistons à une guerre d'agression d'un membre permanent du Conseil de sécurité contre un pays européen, à de graves et nombreuses violations du droit humanitaire et des droits humains à travers le monde, ainsi qu'à une remise en cause des valeurs de démocratie et d'état de droit.

Face à cela, l'OSE attend du Parlement et du Conseil fédéral une politique étrangère cohérente intégrant notamment promotion de la paix et dialogue international, poursuite de la politique de neutralité, engagement pour la défense de nos valeurs démocratiques et soutien aux actions humanitaires en faveur des populations touchées par les conflits.

Pour les Suisses ses de l'étranger, la liberté de résidence et de mouvement est essentielle, même en période de conflit. Pour l'OSE, le Conseil fédéral et le Parlement doivent donc veiller en tout temps à s'engager pour que cette liberté de mouvement des personnes soit assurée.

Le Conseil des Suisses es de l'étranger invite le Conseil fédéral à poursuivre

- 1) la promotion de la paix et du dialogue international;
- 2) la politique de neutralité militaire stricte;
- 3) la défense de nos valeurs démocratiques en concertation avec les États qui les partagent et qui sont nos principaux partenaires commerciaux ;
- 4) l'aide humanitaire, notamment en soutenant le CICR et l'ONU dans l'aide aux victimes des conflits armés ;
- 5) l'accueil des personnes fuyant les zones de conflit.